

La Sure en Chartreuse, le 3 août 2018

Objet : Complice, dernière phase

Madame, Monsieur,

Tout d'abord, merci d'avoir créer vos dossiers. Quelques-uns sont encore à finaliser mais nous ne doutons pas qu'ils le seront très rapidement. Je vous rappelle que sans dossiers validés par nos soins, les inscriptions à la cantine, à la garderie et aux TAP sont impossibles.

Il ne manquait que l'activation du paiement en ligne par carte bancaire et c'est fait. Vous allez pouvoir alimenter votre compte. Pour se faire, vous devez être sur l'activité « La Sure Cantine » (colonne de gauche) puis cliquer sur Bilan-Paiement CB et vous suivez les instructions. Un minimum de 50 euros est fixé pour le moment.

Lorsque votre compte sera crédité, vous pourrez alors procéder aux réservations cantine et garderie sur des calendriers. Pour les TAP, ce n'est pas un calendrier, vous devez remplir un formulaire en cliquant sur dossier. Ce formulaire alimentera automatiquement le calendrier qui fonctionne de vacances à vacances et sur lequel vous n'avez pas la main.

Toutes les réservations doivent **impérativement être faites pour le 25 août au plus tard.** Au-delà de cette date, les commandes repas ne pourront se faire et les inscriptions aux TAP ne seront pas prises en compte.

**Rappel** : Ensuite, pour la garderie et la cantine, les réservations doivent êtes faites avant le vendredi 9h pour la semaine suivante. Voir le règlement intérieur sur le site de La Sure en Chartreuse.

Rolande et moi-même sommes à votre disposition si vous avez besoin d'aide. Nous comptons sur vous pour respecter les délais et que, par conséquent le système fonctionne bien.

Merci de votre collaboration,



Sophie Leleu, conseillère déléguée aux affaires scolaires

